

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

RENNES SCHOOL OF BUSINESS

Diplôme de Gestion et de Management des Entreprises
Grade de licence

MENTION

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L 443-2 et L. 641-5,
Vu le Code de l'éducation et notamment son article D.612-32-1,
Vu le décret n° 2001-295 du 4 avril 2001 modifié portant création de la Commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion,
Vu l'arrêté du 8 mars 2001 relatif aux diplômes délivrés par les établissements d'enseignement supérieur technique reconnus par l'État,
Vu l'arrêté du 10 mars 2022 autorisant l'établissement à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur,

Vu le procès-verbal du jury du *DATE-JURY* attestant que l'intéressé(e) né(e) le *DATE-NAISSANCE* à *LIEU-NAISSANCE* (*PAYS-NAISSANCE*)

a satisfait à l'ensemble des obligations prévues pour la délivrance du diplôme « Diplôme de Gestion et de Management des Entreprises ».

Le diplôme « Diplôme de Gestion et de Management des Entreprises » (*Bachelor in Management*) de Rennes School of Business est délivré, au titre de l'année universitaire *20xx/20xx*,

à *Titre Prénom NOM*

à qui est conféré le grade de licence,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.



Fait à Rennes, le DATE-EDITION.

Le/La Titulaire

Le Directeur Général

Le Président du Jury

Le recteur de la région académique,
Chancelier des universités

N° d'enregistrement :